

Le 12 décembre 2025

**Décision de la Présidente
n° 111-2025**

**Objet : - Marché de maîtrise
d'œuvre pour l'aménagement
des voiries et espaces publics
de l'Eco Quartier à MILLERY –
avenant 1**

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE DE LA CCVG

**La Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée du
Garon,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Vu la délibération n°2024-66, en date du 25 juin 2024, relative aux délégations consenties en application des dispositions des articles L.5211-9 et L.5211-10 du CGCT ;
- Considérant l'attribution du Marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des voiries et espaces publics de l'Eco Quartier à MILLERY au groupement composé des entreprises Atelier Anne Gardoni (mandataire) et SOTREC (co-traitant) ;
- Considérant le CCAP et notamment ses dispositions relatives au calcul de la rémunération définitive ;

DECIDE

Article 1 : d'approuver l'avenant n° 1 par lequel la rémunération définitive du titulaire est fixée dans les conditions suivantes :

Montant provisoire du marché

- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 170 719,00 €
- Montant TTC : 204 862,80 €

Montant de l'avenant

- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : - 53 962,74 €
- Montant TTC : - 64 755,29 € TTC

Montant définitif du marché

- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 116 756,26 €

**Communauté de Communes de
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr

- Montant TTC : 140 107,51 € TTC

% d'écart avec le forfait initial : - 31,61 %

- De signer cet avenant et tous les documents nécessaires à sa bonne exécution.

Article 2 : Le Directeur Général des Services et Monsieur le Chef du Service Comptable de Givors sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Communautaire.

Fait à Brignais,

La Présidente,